

Les flux de gaz naturel

Au 31 décembre 2014, les points de livraison sur le pèrimètre du SIECF se répartissent ainsi :

Tarifs	Nombre de points de livraison	Quantités de gaz consommées (MWh)
T1	2 092	5 751
T2	24 993	366 393
T3	139	94 384
T4	14	302 929
TP	0	0

Les clients	2014
Nombre total de clients	27 238
Quantités totales consommées (MWh)	773 518
Recettes d'acheminement (€)	7 537 545

ICS : Selon le décret 2004-183, il n'est pas possible de vous communiquer cette Information Commercialement Sensible.

A fin 2014 dans le département, un site de production de gaz Biométhane injecte déjà dans votre réseau de distribution, à Sequedin.

Qu'est-ce que le biométhane ?

Le gaz vert ou biométhane est un gaz d'origine renouvelable, produit par la méthanisation de déchets ménagers, agricoles, d'industries agro-alimentaires... ou par captage du gaz produit en décharges (ou ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux). Le développement du biométhane est un outil pour répondre aux exigences des directives européennes et aux objectifs du Grenelle Environnement pour 2020, réduction des émissions de gaz à effet de serre, intégration de 23% d'EnR dans la consommation d'énergie finale et 10% dans les transports. A l'échelle territoriale, c'est une solution pour agir sur le changement climatique global, tout en valorisant des ressources locales.

Biogaz et biométhane, quelle différence ?

Le biogaz est produit naturellement pendant la décomposition de la matière organique par méthanisation. Il contient pour moitié du méthane et pour moitié d'autres éléments comme du CO₂ et de l'eau. On ne peut pas l'injecter directement dans le réseau, car il ne possède pas les mêmes propriétés que le gaz naturel. Après avoir été épuré, odorisé et contrôlé, le biogaz devient du biométhane et peut être injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel.



Conception : Atelier Patrick Guillon • Réalisation : Optipaige • Crédits photo : photothèque GrDF et Getty Images / Andresr.

SIECF



L'activité de GrDF pour votre syndicat d'énergie SIECF 2014



Votre interlocuteur dédié

Contact privilégié pour traiter vos questions au quotidien, il vous accompagne dans vos projets d'aménagement et de politique énergétique locale pour valoriser votre outil industriel, le réseau de gaz naturel, vecteur d'énergie renouvelable.

Didier COUSIN
03 28 54 25 40
didier.cousin@grdf.fr



L'activité de GrDF sur le territoire du SIECF

En 2014, GrDF a poursuivi la route parcourue à vos côtés depuis 2008. La qualité de notre relation avec vous, collectivités locales, s'est encore renforcée. Cette confiance renouvelée constitue pour nous une exigence de mobilisation et d'efficacité accrue dans l'exercice de nos métiers. C'est aussi une base solide pour avancer ensemble vers la transition énergétique.

Échanger, débattre, se retrouver pour créer du lien, pour partager et construire la société, c'est l'esprit qui guide GrDF dans sa relation avec vous. C'est dans cet esprit que nous avons participé au débat sur la transition énergétique.

Dans ce contexte novateur, nous sommes heureux de vous présenter le compte rendu synthétique de votre desserte, répondant aux obligations du décret 2011-1554.

Le contrat de concession

La distribution publique de gaz naturel est confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire les 31 décembre 2003 et 6 juillet 2009 pour une durée de 30 ans. Votre commune a souhaité transférer sa compétence d'autorité concédante pour la distribution publique de gaz à un EPCI. C'est donc le SIECF, qui s'assure pour vous du respect du contrat de concession et vous informe chaque année.

Dans le cadre des relations contractuelles entre GrDF et le SIECF, un Compte Rendu d'Activité de la Concession (CRAC) est présenté chaque année à l'autorité concédante

• LE PATRIMOINE

Longueur du réseau par matière (m)	2014	2013
Polyéthylène	548 484	538 746
Acier	135 700	136 532
Autres matériaux	4 354	4 805
Total	688 538	680 083

Valeur totale des ouvrages (€)	2014	2013
Valeur brute	61 318 882	59 376 321
Valeur nette	41 110 614	40 480 082
Valeur de remplacement	127 796 274	124 034 330

Focus sur les investissements

GRDF réalise chaque année des investissements pour :

- le développement des infrastructures : construction de nouveaux ouvrages de distribution (canalisations, branchements et éventuellement postes de détente) dans des parties du territoire concédé mais non encore desservies,
- l'amélioration, la fiabilisation et la disponibilité du réseau,
- l'optimisation de l'exploitation des ouvrages en effectuant les renouvellements nécessaires,
- le renforcement des capacités de transit du réseau pour répondre à la demande.

Par une maintenance régulière et des investissements adaptés, GrDF développe une stratégie industrielle destinée à garantir durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution.

En 2014, GrDF a investi 1 345 602 euros sur le territoire du SIECF dans le développement et la sécurité des ouvrages

• LA QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION

La qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

- le nombre d'appels de tiers reçus par l'Urgence Sécurité Gaz,
- le nombre d'incidents,
- le nombre de dommages aux ouvrages de distribution.

	2014	2013
Nombre total d'appels	671	724
Dont appels pour fuite ou odeur de gaz	229	215
Nombre total d'incidents	323	339
Dont incidents causés par travaux de tiers	17	15

Les endommagements aux ouvrages, lors ou après travaux de tiers, provoquent des incidents sur le réseau de distribution de gaz. Ils peuvent occasionner une interruption de fourniture pour les clients ainsi qu'une gêne pour les riverains. GrDF s'implique fortement dans la réduction de ces incidents : les dommages aux ouvrages survenant lors de travaux sous maîtrise d'ouvrage GrDF ont diminué de 50 % en 4 ans.

Focus sur la prévention des dommages aux ouvrages

GrDF, avec d'autres partenaires dont la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), réalise depuis 2006 des sessions de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages pour les acteurs concernés : conducteurs de travaux, chefs d'équipe et conducteurs d'engins. Les collectivités territoriales (élus, services techniques) y sont également associées.

En 2014, à la maille du département du Nord, 1 246 personnes ont été formées lors de ces sessions.

• LE SUIVI DES TRAVAUX DE TIERS

En «CRAC», GrDF a injecté dans le guichet unique les zones d'implantation des ouvrages gaz, ce qui rend plus efficace le processus de déclaration de travaux DT et DICT en évitant les déclarations inutiles. Les communes n'ont plus à détenir les plans de zonage des ouvrages.

DT – DICT sur votre commune	2014	2013
Nombre de DT reçues et traitées	937	956
Nombre de DICT reçues et traitées	2 437	3 098
Nombre de DT avec présence d'ouvrage GrDF	678	638
Nombre de DICT avec présence d'ouvrage GrDF	1 831	2 201

• DT : Déclarations de Travaux. • DICT : Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux.

Urgence Sécurité Gaz

N°Vert 0 800 47 33 33

L'accueil raccordement gaz et conseil

Contact privilégié pour traiter vos questions au quotidien

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE